



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° 18./2021

Séance du 30 août 2021

Date de convocation : 25 août 2021

Membres en exercice :	11
Membres présents :	9
Suffrages exprimés :	11
Vote pour :	11
Vote contre :	0
Abstention :	0

*L'an deux mille vingt et un, le trente août, à 18 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Le Bersac se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-11 du Code des Collectivités Territoriales.*

**Présents : Dominique DROUILLARD, Thierry NEDELEC, Alain RIERA, Michel MASCARIN, Viviane COURBET, Catherine ALLEOD, Fabrice GAUTIER, Séverine ROBERT, Dominique TABOURDEAU.**

**Absent excusé : Serge HERRY ayant donné pouvoir à Alain RIERA et Simone VILLE ayant donné pouvoir à Séverine ROBERT**

### **Objet : Vœu pour une campagne pour une énergie publique**

« La commune LE BERSAC exige le retrait immédiat du projet Hercule de privatisation de l'électricité »

Depuis 75 ans, depuis l'impulsion du Conseil National de la Résistance, l'électricité est un bien commun, Électricité de France un service public.

Premier producteur d'électricité en France et en Europe, deuxième producteur mondial, EDF fournit à l'ensemble du territoire français une des électricités les plus propres, sûres et économique ; notamment grâce à la péréquation tarifaire, garantissant un prix identique à tous les Français, qu'ils vivent en zones urbaines, rurales ou en outre-mer.

Mais aujourd'hui, ces garanties, tout comme la souveraineté énergétique de notre pays sont menacées par le projet Hercule.

Le projet Hercule, dont les négociations demeurent opaques, est impulsé par la Commission européenne. L'électricité, pourtant considérée comme un bien essentiel, se doit d'être à son tour soumise aux lois du marché et de la concurrence. Cette loi conduit à la privatisation des secteurs les plus rentables du groupe EDF, qui sera morcelé en trois sociétés. Cette réorganisation sonne le glas d'un des derniers services publics de notre pays.

Paradoxalement, s'il est une chose que la covid-19 aura permis de dévoiler, c'est le rôle crucial du service public. Des personnels hospitaliers aux instituteurs, des agents territoriaux aux bénévoles associatifs : en temps de crise, l'intérêt général redevient un marqueur structurant.

Alors, à l'heure où des millions de Français vivent la précarité énergétique, dans une époque où les enjeux de transition écologique et énergétique relèvent de défis pour l'Humanité, le rôle et la mission de service public d'Électricité de France sont d'autant plus d'actualité.

**C'est pourquoi, les membres du Conseil municipal, souhaitent s'engager aux côtés des salariés d'ENEDIS et d'EDF en :**

- en appelant à l'arrêt immédiat du projet Hercule.
- en demandant un bilan des vingt dernières années marquées par l'ouverture à la concurrence du secteur de l'énergie, par la hausse des factures d'électricité pour nos concitoyens, à qui l'on avait pourtant promis une baisse.



Canton de Serres  
Département des  
Hautes-Alpes

- rejoignant le Collectif “Des territoires engagés pour une énergie publique”,
- invitant les habitants de LE BERSAC à signer la pétition “pour une énergie publique” contre le démantèlement d'EDF et pour la défense du service public de l'énergie (à retrouver sur <https://energie-publique.fr>)
- en interrogeant le gouvernement sur les répercussions concrètes de ce projet pour les citoyens et collectivités propriétaires de réseaux.
- interpellant les parlementaires du département, notamment ceux de la circonscription.

Envoyé en préfecture le 02/09/2021

Reçu en préfecture le 02/09/2021

Affiché le

ID : 005-210500211-20210830-18\_2021-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Bersac

*Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures.*

Dominique DROUILLARD  
Maire de la commune

